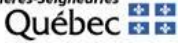


INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 17 février 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries Québec </p> <p>CÉ 21-22 / 24</p>	<p>Les deux dernières capsules sur la formation obligatoire des membres d'un conseil d'établissement ont été présentées avant la séance, soit à 18h15.</p> <p>PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE L'ENVOL</p> <p>Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement tenue le 17 février 2022 à 18 h 30 avec l'application TEAMS.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTES</p> <p>Derhem-Gosselin Tamima, parent Ducas Annie, enseignante Ducharme Tanya, parent et présidente Duchesneau, Pierre-Luc, parent Landry, Martin parent Chalifour Guylaine, enseignante Leblanc Chantal, éducatrice en service de garde classe principale Rancourt Catherine, représentante du personnel professionnel Vallée Caroline, représentante du personnel de soutien</p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p>Gagnon Marie-Christine, directrice</p> <p>Bourret Joanie, parent et public</p> <p>ÉTAIENT ABSENTES</p> <p>Leclerc Karine, parent</p> <p style="text-align: right;"><i>Jessica Bédard agit en qualité de secrétaire de la séance</i></p> <p>3.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</p> <p>M^{me} Tanya Ducharme, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum requis par la loi est atteint. La séance débute à 18h31. Mme Marie-Christine Gagnon, nouvelle directrice à l'Envol, se présente.</p> <p>3.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 FÉVRIER 2022</p> <p>L'ordre du jour de la séance est adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 17 février 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
<p>N° de la résolution ou annotation CÉ 21-22 / 25</p> <p>CÉ 21-22 / 26</p> <p>CÉ 21-22 / 27</p> <p>CÉ 21-22 / 28</p>	<p>3.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2021</p> <p>Tous les membres ont pris connaissance du document soumis. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL</p> <p>Aucun suivi n'est demandé par les membres.</p> <p>3.5 QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.</p> <p>POINTS DE DÉCISION</p> <p>3.6 ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES – SORTIE CHORALE</p> <p>Mme Gagnon présente le projet apporté par Maxime Riopel, l'enseignant de musique : « Viens jouer avec nous 2022 ». L'évènement aura lieu le 28 mai 2022 si l'accord du Conseil d'établissement est donné. Lors de cette journée, des prestations musicales en continu d'ensembles musicaux auront lieu au Cégep de Sainte-Foy. Chaque groupe interprétera 10 minutes de musique de leur choix. Les prestations seront filmées et rendues disponibles sur une plateforme de diffusion. Les frais reliés à cette sortie sont de 300\$.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.7 GRILLES-MATIÈRES 2022-2023</p> <p>Les équipes-classe sont en train de travailler sur les grilles-matières de la prochaine année scolaire pour tous les programmes (CAPS, DÉFIS et PDIP). Mme Gagnon mentionne qu'elles ressembleront sensiblement à celles de 2021-2022 avec quelques modifications selon les groupes. Mme Derhem-Gosselin dit avoir confiance dans les intervenants pour faire les bons choix selon les besoins et intérêts des élèves.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 17 février 2022</p>
<p>INITIALES DU SECRÉTAIRE</p>	
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>CÉ 21-22 / 29</p> <p>CÉ 21-22 / 30</p> <p>CÉ 21-22 / 31</p>	<p>POINTS D'INFORMATION</p> <p>3.8 BUDGET RAPPORT DE MI-ANNÉE</p> <p>Mme Gagnon présente un tableau sommaire de mi-année, dont les prévisions ont été basées sur l'an passé. Le budget est un sujet préoccupant depuis le début de l'année scolaire et il a été travaillé avec les Ressources Financières du Centre de services pour dresser un portrait clair. Un plan de redressement n'est par contre pas nécessaire, contrairement aux écoles régulières déficitaires, comme il y a une saine gestion. L'ajout d'une psychoéducatrice montre aussi la grande préoccupation de répondre aux besoins des élèves. Elle ajoute que 47% de ce qui avait été budgété a été dépensé, donc l'école est sur la bonne voie. Elle travaille avec l'équipe financière pour avoir des prévisions moins déficitaires dans les prochaines années.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.9 SUIVIS AU PROJET ÉDUCATIF</p> <p>Le projet éducatif en est à sa dernière année. Une réévaluation des principes et une consultation des parents autant que l'équipe-école sera faite afin de le mettre à jour.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.10 SÉCURITÉ ROUTIÈRE</p> <p>Mme Derhem-Gosselin a fait des démarches pour rencontrer le conseiller municipal. Celui-ci dit que la Ville de Québec fait présentement un suivi pour augmenter la sécurité routière dans plusieurs secteurs. Elle propose d'aller à la Consultation publique des résidents de St-Rodrigue le 14 mars prochain à titre de représentante du Conseil d'établissement. Cependant, Mme Gagnon préfère d'abord passer par le Centre de services au préalable pour les mettre au courant de la problématique actuelle. Elle confirme d'ailleurs qu'une rencontre est prévue avec le service des transports scolaires pour qu'ils viennent voir le fonctionnement à l'école. Finalement, à compter de la semaine prochaine, l'accueil des élèves le matin reprendra à l'extérieur, ce qui peut apporter aussi des changements à la situation actuelle.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 17 février 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	<p>3.11 INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Mme Ducharme rapporte certaines informations entendues lors des rencontres du Comité de parents. Il est question entre autres de l'usage des masques N95 qui est privilégiée par le Centre de services, car ils sont plus faciles d'utilisation et du report des examens.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>3.12 INFORMATIONS DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSS DES PREMIÈRES SEIGNEURIES</p> <p>Le point 3.11 et 3.12 ont été traités ensemble précédemment.</p> <p>3.13 INFORMATIONS DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE</p> <p>Mme Leblanc confirme toujours la fermeture du service de garde à 17h00 étant donné qu'il manque de personnel pour couvrir jusqu'à 18h00. Mme Derhem-Gosselin propose les possibilités communautaires pour aider certains parents éprouvant des difficultés avec les heures actuelles d'ouverture. Mme Leblanc soulève leur questionnement sur la régie des allergies alimentaires, car actuellement les poissons et les fruits de mer ne sont pas permis. Ils veulent faire changer cette politique pour l'an prochain puisqu'il n'y a aucune allergie sévère dans l'école et seulement un cas d'intolérance chez un élève. Par contre, cette régie serait évidemment conservée dans les classes ayant des élèves allergiques. Mme Gagnon ajoute que cette règle a été instaurée dans le passé, car un ancien membre du personnel avait une allergie très grave.</p> <p>3.14 INFORMATIONS DE LA DIRECTION</p> <p>La pénurie de main d'oeuvre est soulevée dans le contexte COVID actuel. Elle mentionne la coopération du personnel afin d'assurer le plus possible la stabilité dans les groupes. La deuxième partie du financement provenant du Ministère de la Famille n'a pas été encore reçue, car les bilans et rapports n'ont pas été envoyés. Mme Gagnon doit d'abord recevoir l'approbation du Conseil d'établissement pour s'ajouter comme administrateur, signataire et demandeur afin d'utiliser l'Extranet pour remplir en ligne les demandes de subvention. Mme Dominique Roberge, technicienne au service de garde, Mme Jessica Bédard, secrétaire d'école et M. Jacques Poulin, enseignant responsable de l'école, feront aussi partie des autres personnes autorisées à titre de demandeur seulement.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 17 février 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	<p>Il est proposé par M.Martin Landry et appuyé de M.Pierre-Luc Duchesneau d'autoriser les personnes mentionnées ci-haut à agir à titre d'utilisateur de l'Extranet <i>Demande de subventions programmes Famille</i> . La directrice mentionne enfin que plus de 1000\$ de dons ont déjà été reçus.</p> <p>3.15 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Mme Gagnon parle du Comité mis en place pour la bibliothèque suite au questionnement de Mme Gosselin. Leur rencontre a dû être repoussée et les formations sont à venir pour les membres qui le composent. Concernant le soulignement de la semaine des enseignants, la direction dit leur avoir transmis un message et un présent parfumé pour souligner leur travail.</p> <p>3.16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Tanya Ducharme et résolu que la séance soit levée, à 19h35.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Présidente Secrétaire</p>